

Descriptif	Observations	Tarif 2024/2025
------------	--------------	--------------------

Indemnités de déplacement

si don à la Ligue	<i>selon dispositions fiscales en vigueur</i>	taux fiscal
si covoiturage	<i>calqué sur les tarifs fédéraux</i>	0,25 € / km
si isolement géographique sur accord	<i>calqué sur les tarifs fédéraux</i>	0,25 € / km
si seul	<i>calqué sur les tarifs fédéraux</i>	0,13 € / km

Prestations de service - Famille pongiste

Conception de flyers/visuels - PAO	<i>Sur devis horaire, et sur fourniture de vos logos</i>	21,00 € / heure
Prestation de services d'entraînement - Sur convention	<i>Comprenant le temps de préparation, de suivi et de déplacement Frais de déplacement en sus</i>	28,00 € / heure
Autres sur demande	<i>Sur devis et signature convention</i>	selon convention

Actions Développement

Stage pour tous en Internat	70,00 € / jour
Stage pour tous en Demi-Pension	45,00 € / jour

Actions Techniques

Stage Performance/Progression/Détection en Internat	44,00 € / jour
Stage Performance/Progression/Détection en Demi-Pension	25,00 € / jour
Stage Performance/Progression/Détection en Externat	18,00 € / jour
Stage Elite en Internat	55,00 € / jour
Frais de fonctionnement membres du Pôle Espoir	1950,00 € / saison

Indemnités d'encadrement :

- journée de stage
- journée de compétition à partir de la 3ème journée par saison

Directeur de Stage	<i>dans un cadre professionnel avec surveillance de nuit</i>	82,00 € / jour
	<i>dans un cadre non professionnel avec surveillance de nuit</i>	62,00 € / jour
BEES 2 / DESJEPS	<i>dans un cadre professionnel avec surveillance de nuit</i>	82,00 € / jour
	<i>dans un cadre non professionnel avec surveillance de nuit</i>	62,00 € / jour
	<i>dans un cadre professionnel sans surveillance de nuit</i>	57,00 € / jour
	<i>dans un cadre non professionnel sans surveillance de nuit</i>	42,00 € / jour
DEJEPS	<i>dans un cadre professionnel avec surveillance de nuit</i>	72,00 € / jour
	<i>dans un cadre non professionnel avec surveillance de nuit</i>	52,00 € / jour
	<i>dans un cadre professionnel sans surveillance de nuit</i>	52,00 € / jour
	<i>dans un cadre non professionnel sans surveillance de nuit</i>	37,00 € / jour
BEES 1	<i>dans un cadre professionnel avec surveillance de nuit</i>	62,00 € / jour
	<i>dans un cadre non professionnel avec surveillance de nuit</i>	44,00 € / jour
	<i>dans un cadre professionnel sans surveillance de nuit</i>	44,00 € / jour
	<i>dans un cadre non professionnel sans surveillance de nuit</i>	32,00 € / jour
BPJEPS TT / CS TT	<i>dans un cadre professionnel avec surveillance de nuit</i>	47,00 € / jour
	<i>dans un cadre non professionnel avec surveillance de nuit</i>	40,00 € / jour
	<i>dans un cadre professionnel sans surveillance de nuit</i>	32,00 € / jour
	<i>dans un cadre non professionnel sans surveillance de nuit</i>	27,00 € / jour
CQP	<i>dans un cadre professionnel avec surveillance de nuit</i>	42,00 € / jour
	<i>dans un cadre non professionnel avec surveillance de nuit</i>	36,00 € / jour
	<i>dans un cadre professionnel sans surveillance de nuit</i>	30,00 € / jour
	<i>dans un cadre non professionnel sans surveillance de nuit</i>	26,00 € / jour
EF	<i>dans un cadre non professionnel avec surveillance de nuit</i>	31,00 € / jour
	<i>dans un cadre non professionnel sans surveillance de nuit</i>	22,00 € / jour
ER / AF / IC	<i>dans un cadre non professionnel avec surveillance de nuit</i>	26,00 € / jour
	<i>dans un cadre non professionnel sans surveillance de nuit</i>	19,00 € / jour
Relanceur	<i>dans un cadre non professionnel sans surveillance de nuit</i>	15,00 € / ½ jour

Indemnités d'Organisation

Championnats du Grand Est Individuels	<i>Epreuve de prestige avec arbitres</i>	1 100,00 €
Finales Régionales par Classement	<i>Epreuve de prestige avec arbitres</i>	550,00 €
Finale Régionale des Interclubs	<i>Epreuve de prestige avec arbitres</i>	400,00 €
Autre compétition régionale	<i>Epreuves classiques</i>	10,00 € / table

Descriptif	Observations	Tarif 2024/2025
------------	--------------	--------------------

Amendes relatives au championnat par équipe régional

Si envoi de la feuille de rencontre obligatoire, ou si demande : - feuille de rencontre mal remplie - défaut d'affranchissement - mauvaise destination - retard d'expédition - feuille non fournie	Montant minimum	10,00 €
	Montant maximum	80,00 €
Non communication du résultat de la rencontre Non saisie du détail de la feuille de rencontre	Montant minimum	15,00 € (multipliable)
	Montant maximum	100,00 € (multipliable)
Dérogation non réglementaire	Montant minimum	15,00 €
	Montant maximum	100,00 €
Tenue non-conforme	Montant minimum	15,00 €
	Montant maximum	100,00 €
Brûlage	Montant minimum	15,00 €
	Montant maximum	100,00 €
Joueur non qualifié	Montant minimum	15,00 €
	Montant maximum	100,00 €
Mauvaise composition d'équipe	Montant minimum	15,00 €
	Montant maximum	100,00 €
Equipe incomplète (manque au moins 1 joueur)	Montant minimum	15,00 €
	Montant maximum	100,00 €
Non engagement d'une équipe en compétition jeune (selon règlement)	Montant minimum	150,00 €
	Montant maximum	500,00 €
Forfait	Montant minimum	Montant de l'engagement
	Montant maximum	Montant de l'engagement x 2

Amendes applicables aux autres compétitions

Critérium Fédéral	Montant minimum	15,00 €
Défaut d'arbitrage	Montant maximum	100,00 €
Critérium Fédéral	Montant minimum	15,00 €
Forfait non excusé	Montant maximum	100,00 €
Interclubs	Montant minimum	30,00 €
Forfait non prévenu	Montant maximum	150,00 €
Interclubs	Montant minimum	15,00 €
Tenue sportive non identique (Finale)	Montant maximum	100,00 €
Compétitions sur qualification	Montant minimum	15,00 €
Forfait après confirmation de participation	Montant maximum	100,00 €

Amendes liées à l'arbitrage

Absence prévenue de JA à l'extérieur <i>obligations des clubs régionaux</i>	Montant minimum	50 € (multipliable)
	Montant maximum	200 € (multipliable)
Absence non prévenue de JA à l'extérieur <i>obligations des clubs régionaux</i>	Montant minimum	100 € (multipliable)
	Montant maximum	400 € (multipliable)
Absence de JA officiel pour les rencontres à domicile	Montant minimum	30 € (multipliable)
	Montant maximum	150 € (multipliable)
Absence de JA dans un club évoluant en championnat régional masculin	Montant minimum	250,00 € (par saison)
	Montant maximum	1000,00 € (par saison)

Pénalités diverses

Absence et non représentation à l'AG (clubs nationaux, prénationaux, GEE, GE1, GE2, GE3)	Montant minimum	125,00 €
	Montant maximum	500,00 €

Tarifs administratifs, techniques et annexes

Descriptif	Observations	Tarif 2024/2025
------------	--------------	--------------------

Frais Administratifs d'Appel

Tarif unique	Montant maximum	100,00 €
--------------	-----------------	----------

Publications

Annuaire Régional	5,70 €
Revue Régionale GETT - envoi supplémentaire à club	22,00 €
Revue Régionale GETT - envoi à particulier	28,30 €
Feuille de rencontre 3 joueurs	0,25 €
Feuille de rencontre 4 joueurs	0,25 €

Frais d'expédition

Frais d'expédition - 25 feuilles de rencontre	7,00 €
Frais d'expédition - 50 feuilles de rencontre	10,00 €
Frais d'expédition - 100 feuilles de rencontre	12,00 €
Frais d'expédition - autres	frais postaux réels

Service de reprographie

Copie A4 Noir et Blanc	Papier 80g blanc fourni	0,04 €
Copie A4 Couleur	Papier 80g blanc fourni	0,18 €
Etiquettes avec adresses postales des clubs	Planches d'étiquettes de tous les correspondants des clubs de la Ligue	10,00 €
Etiquettes avec adresses postales des licenciés du club	Planches d'étiquettes des licenciés du club - par 100 licenciés	5,00 €

Formations en Arbitrage

Formation AC	Coût pédagogique de 35€, dont 25€ pris en charge par la LGETT	10,00 €
Formation AR	Coût pédagogique de 80€, dont 45€ pris en charge par la LGETT	35,00 €
Formation JA1	Coût pédagogique de 90€, dont 50€ pris en charge par la LGETT	40,00 €
Formation JA2	Coût pédagogique total de 220€ (3 modules de préparation à 50€/1 module bilan+examen à 70€), dont 70€ (module bilan+examen) pris en charge par la LGETT Hébergement/Restauration pris en charge par la LGETT	150,00 €

Formations Techniques

Formation IC - Demi-Pension (2 jours)	Coût pédagogique de 100€, dont 50€ pris en charge par la LGETT Restauration pour 30€, dont 10€ pris en charge par la LGETT	70,00 €
Formation IC - Pension Complète (2 jours)	Coût pédagogique de 100€, dont 50€ pris en charge par la LGETT Hébergement/Restauration pour 80€, dont 40€ pris en charge par la LGETT	90,00 €
Formation AF/JAF - Demi-Pension (4 jours)	Coût pédagogique de 255€, dont 150€ pris en charge par la LGETT Restauration pour 60€, dont 25€ pris en charge par la LGETT	140,00 €
Formation AF/JAF - Pension Complète (4 jours)	Coût pédagogique de 255€, dont 150€ pris en charge par la LGETT Hébergement/Restauration pour 210€, dont 135€ pris en charge par la LGETT	180,00 €
Formation AF/JAF Distanciel (4 séquences) puis Présentiel en Demi-Pension (2 jours)	Coût pédagogique de 255€, dont 165€ pris en charge par la LGETT Restauration pour 30€, dont 10€ pris en charge par la LGETT	110,00 €
Formation AF/JAF Distanciel (4 séquences) puis Présentiel en Pension Complète (2 jours)	Coût pédagogique de 255€, dont 165€ pris en charge par la LGETT Hébergement/Restauration pour 80€, dont 40€ pris en charge par la LGETT	130,00 €
Formation EF - Demi-Pension (5 jours)	Coût pédagogique de 340€, dont 200€ pris en charge par la LGETT Restauration pour 75€, dont 40€ pris en charge par la LGETT	175,00 €
Formation EF - Pension Complète (5 jours)	Coût pédagogique de 340€, dont 200€ pris en charge par la LGETT Hébergement/Restauration pour 275€, dont 190€ pris en charge par la LGETT	225,00 €

Habillement

Maillot AR/JA1	offert aux AR effectuant régulièrement des prestations sur les épreuves régionales de prestige	22,00 €
Maillot JA2/JA3	offert aux JA2/JA3 effectuant régulièrement des prestations sur les épreuves régionales	22,00 €
Veste Softshell noire JA2/JA3	facultatif pour les JA2/JA3 effectuant régulièrement des prestations sur les épreuves régionales	25,00 €